

AGROALIMENTAIRE : mise en conformité imminente pour Atemax à Vénérolles

La société <u>ATEMAX FRANCE</u> / **T**: 02.44.81.50.10 (siège à Vénérolles), spécialisée dans l'équarissage, est actuellement en train de finaliser ses travaux visant à se mettre en conformité concernant le rejet d'odeurs nuisant aux riverains. L'entreprise a investi 300 000 euros dans un nouveau traitement de l'air, qui sera aspiré et envoyé sur des filtres à charbons actifs, et les travaux, qui devraient être terminés fin juin dernier, seront finalisés dans quelques semaines. www.atemax.fr